Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 029-212902977-20260709-2026_026-DE

TREMEVEN

République Française
Département du FINISTERE
Commune de Tréméven

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/07/2026

Référence
2026-26

Objet de la délibération
SUBVENTION AU PROJET RESIDENCE DU MOULIN

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Ayant pris part au vote
19	18	19

Date de la convocation
2 juillet 2026

Vote
A l'unanimité Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil Municipal de TREMEVEN dûment convoqué le deux juillet deux mille vingt-six, s'est réuni en séance publique à la salle du conseil municipal, le mercredi huit juillet deux mille vingt-six à dix-huit heures trente minutes, sous la présidence de Madame Aurélie FOUCHER, Maire.

Présents : Mmes et MM. Les Conseillers municipaux en exercice :
Mme AUFFRET Annie, Mme BRISHOUAL Natacha, Mme BRUNOU Céline, M. DAVID Anthony, M. DERRIEN Dominique, M. FEVRIER Florent, Mme FOUCHER Aurélie, M. GEHANNIN Pascal, M. HELOU Roland, Mme LE GOFF Perrine, Mme LE GUILLOUX Muriel, M. LE LANN Guillaume, Mme LE ROUX Solène, Mme MOUILLEAU Pascale, Mme PRAT Cathy, M. PRIMAT Alain, M. QUENTEL Jean-Claude, M. SCELO François.

Absents et excusés :
Mme KERVEADOU Dominique, donnant procuration à Mme FOUCHER Aurélie

Secrétaire de séance : Mme BRUNOU Céline.

Objet de la délibération : SUBVENTION AU PROJET RESIDENCE DU MOULIN

Madame MOUILLEAU Pascal, Adjointe au Maire en charge de la Culture, Communication et Vie Locale, expose :

L'Association Seulement Moulin Production, domiciliée à Tréméven, organise la première édition de son projet cinématographique « La Résidence du Moulin »

Ce projet de création et de médiation culturelle se déroulera du 20 au 30 août prochain au Moulin du Fourden :

- Accompagnement de trois réalisatrices dans l'écriture
- Tournage et montage de trois courts-métrages originaux, ayant pour fil conducteur l'exploration artistique des paysages locaux et des dynamiques humaines en milieu rural.

Il s'articule autour de 3 axes :

- La valorisation du patrimoine Moulin du Fourden et les décors naturels de la commune
- Un temps fort culturel : grande restitution publique et gratuite, organisée à la Mairie de Tréméven, le dimanche 30 août à 21h45.
- Un réseau de partenaires structuré : collaboration avec l'association L'Artère à Quimperlé et le cinéma La Bobine

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 029-212902977-20260709-2026_026-DE

Le budget prévisionnel de cette action s'élève à 5 500 €.

Il a donc été proposé aux membres du Conseil, de leur verser une subvention de 500 €.

Le Conseil Municipal,

Sur le rapport de l'Adjointe au Maire en charge de la Culture, la Vie Locale et la Communication,

Vu l'avis de la commission Culture, Communication et Vie Locale du 29/06/2026 et de la commission Finances du 30/06/2026,

Après en avoir délibéré :

- **DECIDE** l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Seulement Moulin Production, domiciliée à Tréméven, pour l'organisation de la première édition de son projet cinématographique « La Résidence du Moulin », qui se tiendra du 20 au 30 août 2026.

- **DIT** que les crédits sont bien inscrits au BP 2026

Vote : Unanimité

Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,
Le 9 juillet 2026

Le Maire,
Aurélie FOUCHER

MAIRIE de TREMEVEN
29 (Finistère)